

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34



@Rennes_presse

Jeudi 29 septembre 2016

Zac Bernard-Duval

Un "mur habité" pour les créateurs

Octobre et novembre 2016

**Sommaire**

- Communiqué de presse
- L'appel à projets
- La Zac Bernard-Duval
- Visuels disponibles

Interlocuteurs**Sébastien Sémeril**

adjoint à la Maire
délégué à l'urbanisme et au
développement durable

Vincent Maho-Duhamel

conseiller municipal
délégué aux quartiers Cleunay, Arsenal-
Redon, Bourg l'Evêque, La Touche,
Moulin du Comte, Courrouze

Benoît Careil

adjoint à la Maire,
délégué à la culture

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Jeudi 29 septembre 2016

Zac Bernard-Duval

Un "mur" à habiter pour des créateurs, au cœur de Cleunay

Au cœur de la Zac Claude Bernard – Alexandre Duval et du quartier de Cleunay, à côté des Ateliers du Vent, une structure en bois composée de modules habitables et indépendants va s'élever, au premier semestre 2017, le long de la voie ferrée.

Un ouvrage innovant

Le projet architectural, proposé par l'équipe Lebunetel (architectes et urbanistes), Univers (paysagistes) et Altea Bois (bureau d'études), se compose d'une série de neuf modules de 20 m² (8 habitables et 1 réservé aux sanitaires et espaces de rangement) dont la combinaison offre les caractéristiques techniques d'un écran acoustique. Le mur habité répondra donc à un double objectif : lutter contre les nuisances sonores induites par la voie ferrée qui longe le site et affirmer l'identité culturelle du quartier.

Le mur habité propose une solution innovante à ce double défi en formant un trait d'union dans la ville : il s'agit à la fois de créer un lieu de convivialité et d'activité et de proposer un espace public original, avec une promenade surélevée affirmant la voie ferrée comme un élément du paysage urbain plutôt que comme une rupture.

Le mur habité se compose d'une structure principale en bois, accueillant les modules habitables (ossature bois également), et d'une structure secondaire métallique qui supporte l'écran acoustique, composé de panneaux en fibro-ciment et de panneaux vitrés. Un cheminement piéton en rez-de-chaussée et en hauteur, sur le toit-terrasse du mur habité, se "connectera" au bâtiment voisin, à l'est (Polaris, résidence étudiante). Le coût global de l'opération est de 1,2 million d'euros.

L'appel à projets

Les 8 modules habitables font l'objet d'un appel à projets destiné à des artisans/créateurs du grand Ouest qui souhaiteraient y installer leur activité. Les dossiers de candidatures devront être déposés avant la fin du mois de novembre pour une attribution des locaux fin 2016 – début 2017. Le mur habité sera construit au premier semestre 2017, de façon à ce que les locataires puissent s'installer pour l'été 2017.

L'appel à projets

Territoires et développement, aménageur de la Zac Claude Bernard – Alexandre Duval pour le compte de la Ville de Rennes, conduit l'appel à projets visant à attribuer les locaux du mur habité à des créateurs du grand Ouest.

La consultation est ouverte et s'adresse à un public d'artisans/créateurs cherchant des locaux pour leur activité de travail et de production. Le mur habité n'a pas vocation à recevoir des espaces de vente ou des visites touristiques.

L'appel à projets porte sur l'attribution de 8 modules de 20 m² chacun, disponibles à partir de l'été 2017.

Les occupants du mur habité signeront un bail les engageant sur une durée d'un an reconductible, pour un loyer mensuel de 110 à 150 euros environ.

Octobre 2016

Mise à disposition du dossier technique aux candidats porteurs de projets, sur demande écrite auprès de Territoires et développement.

Novembre 2016

Remise des offres par les candidats, au plus tard le vendredi 18 novembre 2016.

Janvier 2017

Fin 2016- début 2017 : analyse des propositions et attribution des modules.

La Zac Bernard-Duval

La Zac Claude Bernard – Alexandre Duval est constituée de plusieurs opérations d'aménagement combinées : un ilot initialement inscrit dans la Zac de la Mabilais a été rattaché au projet de la Zac Bernard-Duval, délimitée par la rue Alexandre Duval et le boulevard Voltaire au nord, la voie ferrée qui relie Rennes à Saint-Brieuc à l'ouest et au sud et la rue Claude Bernard, à l'est.

Caractérisé par un tissu urbain composé à la fois de faubourgs et de friches industrielles, le quartier est en pleine reconversion, aux portes du centre-ville et à proximité immédiate de la future station de métro Mabilais, qui desservira le quartier en 2020.

Le programme d'aménagement de la Zac comprend des logements, des surfaces réservées aux services et activités tertiaires, mais se traduit aussi par une revalorisation de l'identité du quartier. Avec la rénovation des locaux mis à disposition des Ateliers du vent et la construction du mur habité, la Ville de Rennes souhaite encourager et affirmer le secteur Claude Bernard – Alexandre Duval comme un pôle d'activités artistiques, culturelles et créatives. A la jonction des Ateliers du vent et du mur habité, un espace public se dessinera, participant à façonner la nouvelle trame urbaine du quartier.

Les chiffres et dates clés de la Zac Bernard-Duval

Création de la Zac : 2006

Superficie : 3,7 hectares

Superficie espaces publics prévus : 1,2 hectares

450 logements dont 60 % de logements aidés (dont 300 logements déjà livrés, 50 en construction et 100 en projet)

12 000 m² de bureaux et ateliers

3000 m² de commerces et services

Un pôle culturel de 2000 m² dans un bâti industriel réhabilité (ancienne usine Amora, mise à disposition des Ateliers du vent).

Une polarité culturelle pour le quartier et pour la ville

L'identité du quartier se restructure peu à peu autour des activités existantes (Ateliers du vent) et à venir (mur habité).

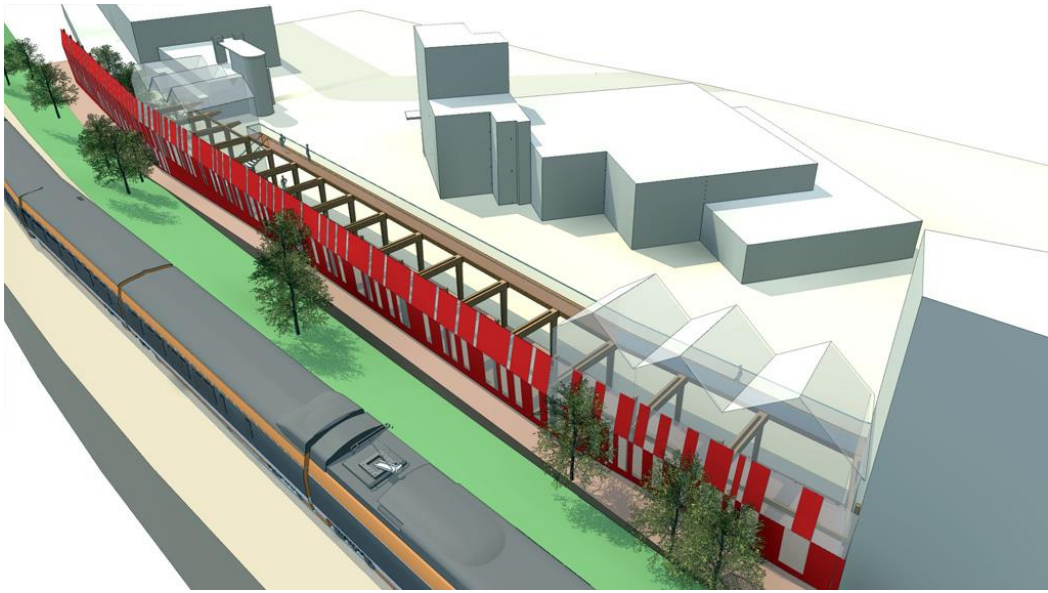
Visuels disponibles



© Lebunetel / Univers



© Lebunetel / Univers



© Lebunetel / Univers

Plan masse de la Zac Claude Bernard – Alexandre Duval

